



(Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance)

LETTRE OUVERTE aux élus et élus fédéraux, provinciaux et territoriaux du Canada

Le 7 février 2003

Mesdames, Messieurs,

Après de nombreuses années de travail et de promotion, nous avons été encouragés de constater que les élus et élus des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux étaient sur le point de s'entendre sur une stratégie nationale de services de garde à l'enfance. Jusqu'à tout récemment, les signes étaient encourageants : nous avons compris que l'accent serait mis sur « l'efficacité de l'architecture » de tout nouveau régime. Il s'agissait d'une première étape, quoique tardive, vers l'élaboration du système d'éducation et de soins à la petite enfance équitable et de qualité dont a besoin le Canada.

Un grand nombre de Canadiennes et de Canadiens appuient l'affectation de nouveaux fonds fédéraux à la mise en place de services de garde à l'enfance réglementés, économiques et redevables à la population. Un sondage effectué dernièrement par Millward Brown Goldfarb indique que 90 % des Canadiennes et des Canadiens appuient la création d'un régime national de garderies et qu'une immense majorité d'entre eux (96 %) croient que la qualité des garderies canadiennes peut être améliorée par la « réglementation de tous les services de garde à l'enfance pour assurer leur adhésion à des normes de qualité ». Par conséquent, nous avons été abasourdis d'apprendre que les provinces et les territoires ne s'engageaient pas unanimement à édifier un système de services réglementés. Selon la presse nationale de cette semaine, bien que « *d'autres provinces aient réagi favorablement, la réponse de Queen's Park [Ontario], jusqu'à maintenant, a été que le gouvernement n'est intéressé que dans la mesure où il peut bénéficier de la marge de manœuvre nécessaire pour consacrer l'argent à une variété de programmes* » et que « *certaines provinces, dont l'Ontario, n'ont pas accepté de consacrer de nouvel argent aux garderies* ».

Nous croyons que « l'architecture efficace » pour une stratégie pancanadienne en matière d'éducation et de soins à la petite enfance doit inclure des principes exécutoires et doit être enchâssée dans une entente fédérale / provinciale / territoriale. **Cette entente doit être conclue maintenant.** L'architecture fournira la fondation d'une politique et d'un cadre de financement qui, à leur tour, supporteront le développement et la prestation de services de garde de qualité qui assureront un programme d'apprentissage aux enfants tout en permettant aux parents de travailler et d'étudier.

323, rue Chapel, Ottawa (Ontario) K1N 7Z2
(613) 594-3196
www.childcareadvocacy.ca

Il serait très souhaitable que toutes les provinces et tous les territoires participent à cette entente. □ Toutefois, si la chose est impossible, nous invitons le gouvernement fédéral à aller de l'avant et à conclure l'entente en 2003 avec celles et ceux qui en acceptent les principes. Ce plan ne peut pas être tenu en otage par les provinces et les territoires qui refusent de collaborer. Les Canadiennes et les Canadiens veulent que toute nouvelle entente inclue un mécanisme de reddition de comptes et la réglementation des services. Comme l'a proposé le comité des politiques sociales du caucus libéral, on peut arriver à ces fins par d'autres moyens, dont des ententes fédérales-provinciales déjà en place dans certaines provinces.

Nous incitons toutes les provinces et tous les territoires à agir dans le meilleur intérêt de **tous** les Canadiens et Canadiennes en collaborant à la conclusion d'une entente qui garantira des services de garde à l'enfance réglementés, redevables et de qualité.

Nous félicitons celles et ceux d'entre vous qui êtes prêts à aller de l'avant et à instaurer ce qui serait la plus importante nouvelle politique sociale de la dernière décennie.

Nous invitons le gouvernement fédéral à dédier suffisamment de fonds à ce nouveau régime et à ainsi encourager la mise en œuvre de cette excellente politique gouvernementale.

Soyez assurés que nous inciterons nos collègues et d'autres personnes, en particulier les parents, à communiquer aussi avec vous. La très grande majorité des Canadiennes et des Canadiens croient qu'une éducation et des soins à la petite enfance universellement accessibles, réglementés et de grande qualité devraient être plus qu'une simple vision.

Nous comptons sur vous, à titre de représentantes et représentants élus, pour faire tout ce que vous pourrez pour traduire cette vision en réalité.

Nous vous prions d'accepter, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments distingués.

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE)

et des partenaires de tout le Canada, incluant :

The Ontario Coalition for Better Child Care
Manitoba Child Care Association
The Coalition of Child Care Advocates of British Columbia
la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance
Campagne 2000
le Congrès du travail du Canada
le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)
le Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes (STTP)
les travailleuses et travailleurs canadiens de l'automobile (TCA)

Les contacts du média

Maryann Bird – ACPSGE (Bureau: 613-594-3196, Cellulaire: 613-386-5892)

Jody Dallaire (français)– ACPSGE (Bureau: 506-382-8143, Maison: 506-387-8738)

Penni Richmond – CTC (Bureau: 613-526-7413, Cellulaire: 613-799-3033)

□ Nous savons que le Québec est en bonne voie d’instaurer un programme universel et financé par l’État qui combine les soins et l’éducation de la petite enfance.

siebp491:apk

S:/Social Services/Child Care/Open letter to federal-fr